

Réf: Dossier 313276

Avis de constitution

SOCIETE « BENE BRAK INTERNATIONAL TRANSIT »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE YOPOUGON NIANGON
AZITO NON LOIN DE L'EGLISE ASSEMBLEE DE DIEU, LOT :
2062, ILOT : 147, Lot 2062, Ilot 147

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 13 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BENE BRAK INTERNATIONAL
TRANSIT »

Objet : - TRANSIT DOUANE;

- IMPORT-EXPORT;

- TRANSPORT ET LOGISTIQUE;

- DISTRIBUTION ET VENTE DE PRODUITS DIVERS;

- COMMERCE GENERAL;

- PRESTATION DE SERVICES DIVERS;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE YOPOUGON NIANGON AZITO NON LOIN DE L'EGLISE ASSEMBLEE DE DIEU, LOT : 2062, ILOT : 147, Lot 2062, Ilot 147

Dirigeant(s) M AKOUSSAH EDMOND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04958 du 24/05/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29514/GTCA/RC/2024 du 24/05/2024

